

**Fondation
Abbé Pierre**
pour le logement
des défavorisés

INVITATION

L'état du **mal-logement** en France

19^e RAPPORT ANNUEL

Appel de l'abbé Pierre
60^e anniversaire

vendredi 21 février 2014

de 9 heures à 13 heures

Amphithéâtre René Cassin

Faculté de droit - Lille 2 - Campus Moulins

Lille

2014

Sommaire

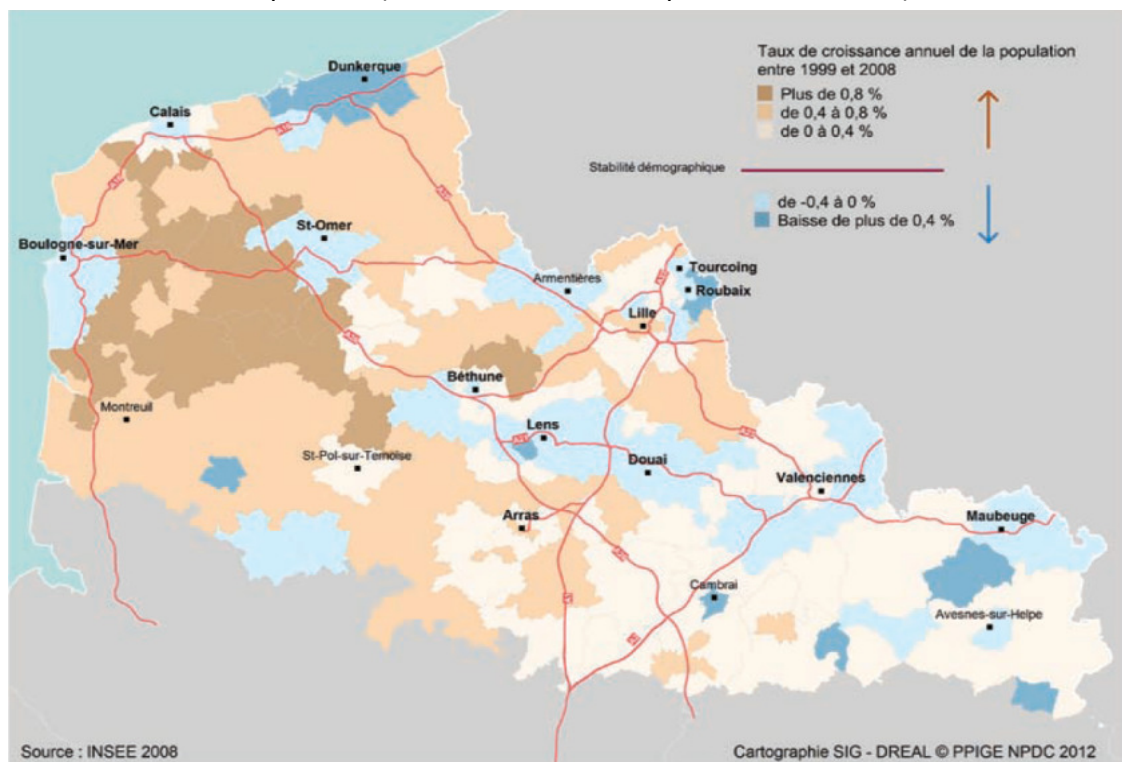
Une population stable.....	4
... mais des besoins de logements.....	5
Une histoire industrielle.....	6
... la pauvreté en héritage	7
Un parc de logement au renouvellement insuffisant	8
Précarité énergétique	9
... creuset d'inégalités	10
SRU, article 55	10
Région Nord-Pas de Calais, données complémentaires	11
Métropole lilloise	14

Région Nord-Pas de Calais,

Une population stable...

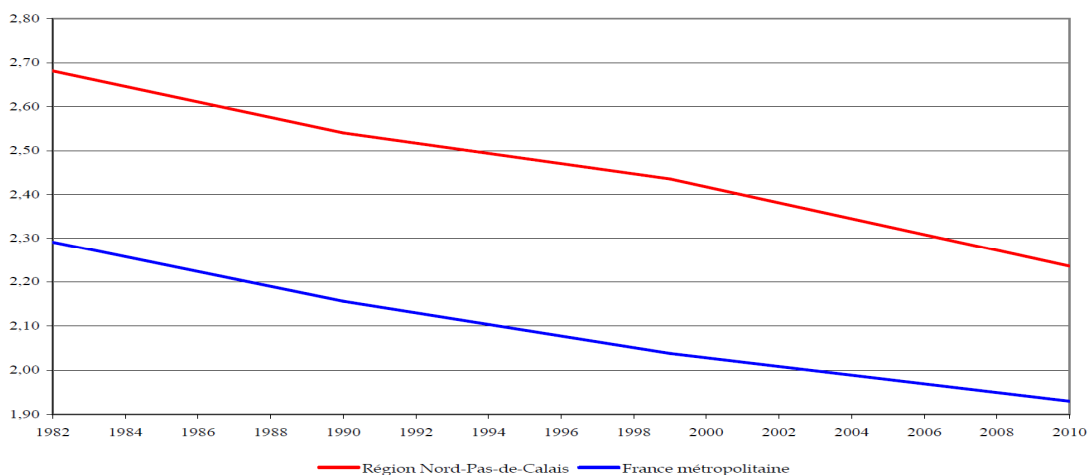
4 052 156 habitants au 1er janvier 2013 : la 3^e région la plus peuplée de France

Densité élevée : 326 habitants par km² (contre 113 habitants par km² en France)



- ➔ Le département du Nord est le plus peuplé de France : 2 565 257 habitants (avec une densité de 447 habitants au km²)
- ➔ Aire Urbaine : 90% de la population régionale habite en ville
Les cinq premières : Lille Métropole, Douai-Lens, Valenciennes Métropole, Bétune et Dunkerque Grand Littoral regroupent plus de 2,5 millions d'habitants
Avec plus d'un million d'habitants, l'aire urbaine de Lille rassemble plus d'un quart de la population régionale. Lille et sa métropole se re-densifient de façon plus marquée que le reste de la région. Elle se place au 5^e rang des grandes aires urbaines françaises
- ➔ La population régionale n'a augmenté que de 56 692 habitants depuis 1999, cette croissance de 0,1% par an est inférieure à la croissance nationale de 0,5% par an. Le solde naturel régional est positif, le solde migratoire est négatif

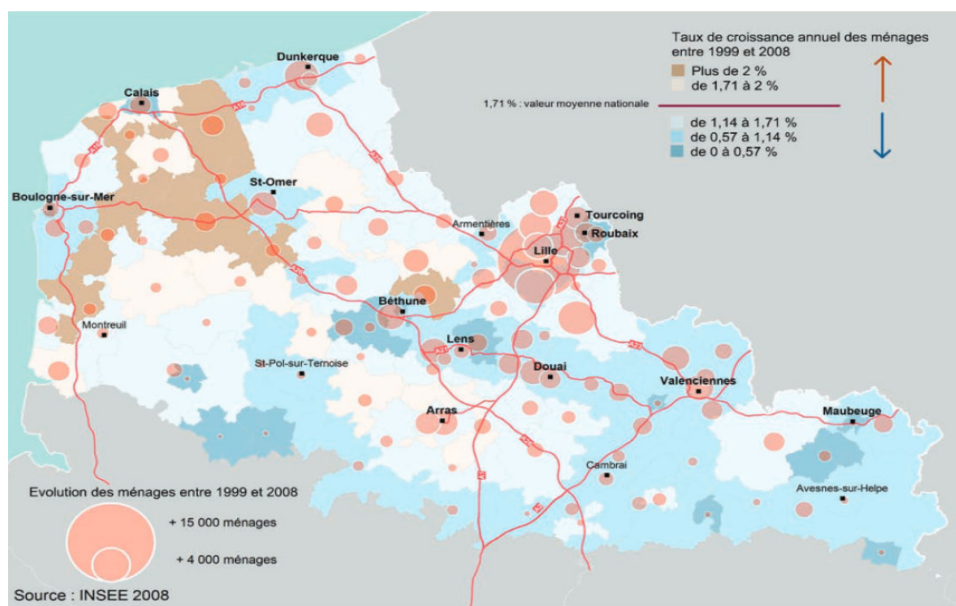
Nombre de personnes par ménage (INSEE) :



... mais des besoins de logements

1 642 628 ménages en 2010

Malgré une baisse continue, le nombre de personnes par logement reste plus élevé que la moyenne nationale, cela explique en partie l'augmentation importante du nombre de ménages, par décohabitation, en plus des phénomènes de séparation conjugale. Les ménages ont augmenté de 8.5 % entre 1999 et 2009, soit plus de 125 000 ménages supplémentaires.



Besoins en nouveaux logements estimés entre 17 et 20 000 /an

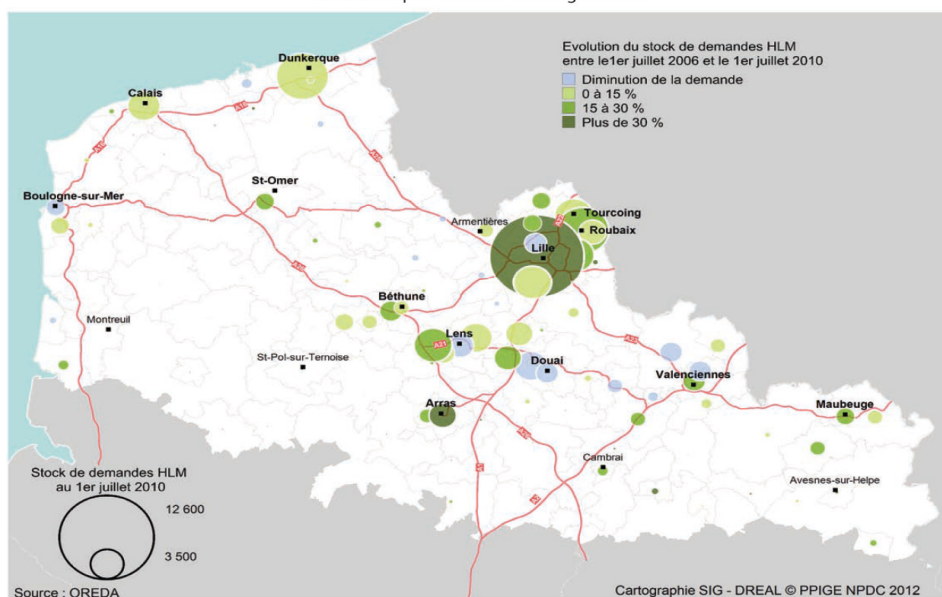
Prospective des évolutions socio-démographiques

Une demande HLM en tension (7 demandeurs sur 10 déjà logés)

Une vacance du parc social limitée à 2,2%

Des réponses spécifiques insuffisantes pour certaines situations : grandes familles, ménages aux ressources très faibles, métropole lilloise, petits ménages âgés...

Une demande de logement social qui s'accroît entre 2006 et 2010 et peine à être satisfaite malgré un parc social de près de 400 000 logements



Région Nord-Pas de Calais,

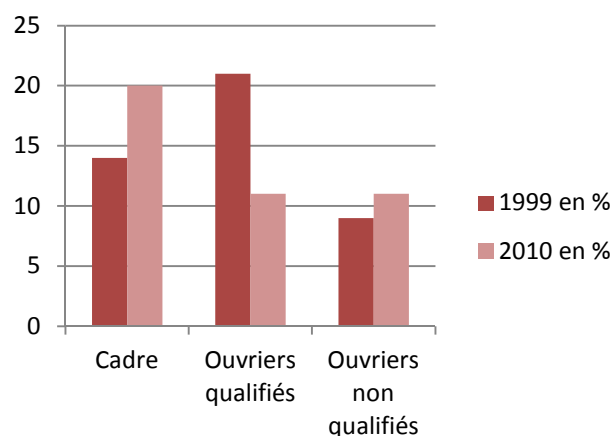
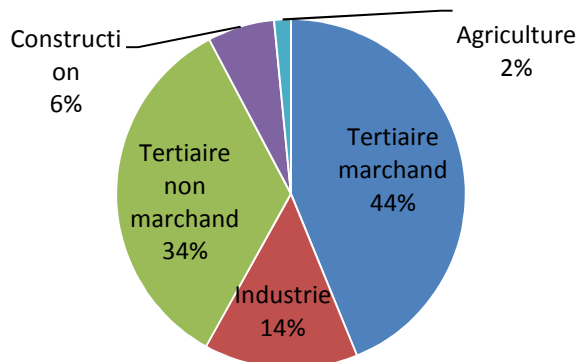
Une histoire industrielle...

1 501 051 emplois en NPDC (31/12/2012)

PIB : 98 milliards d'euros en 2010, soit 5,2% du PIB national (4^e place française)

Dans la région, la part du PIB lié aux activités industrielles est toujours supérieure à la moyenne nationale : 15% contre 13% pour la France métropolitaine. Mais cet écart s'amenuise (2011). Le secteur tertiaire marchand vaut 50% du PIB régional, et opère un rattrapage vers la moyenne nationale (57%) (2011)

Emploi / secteur d'activité 31 décembre 2012

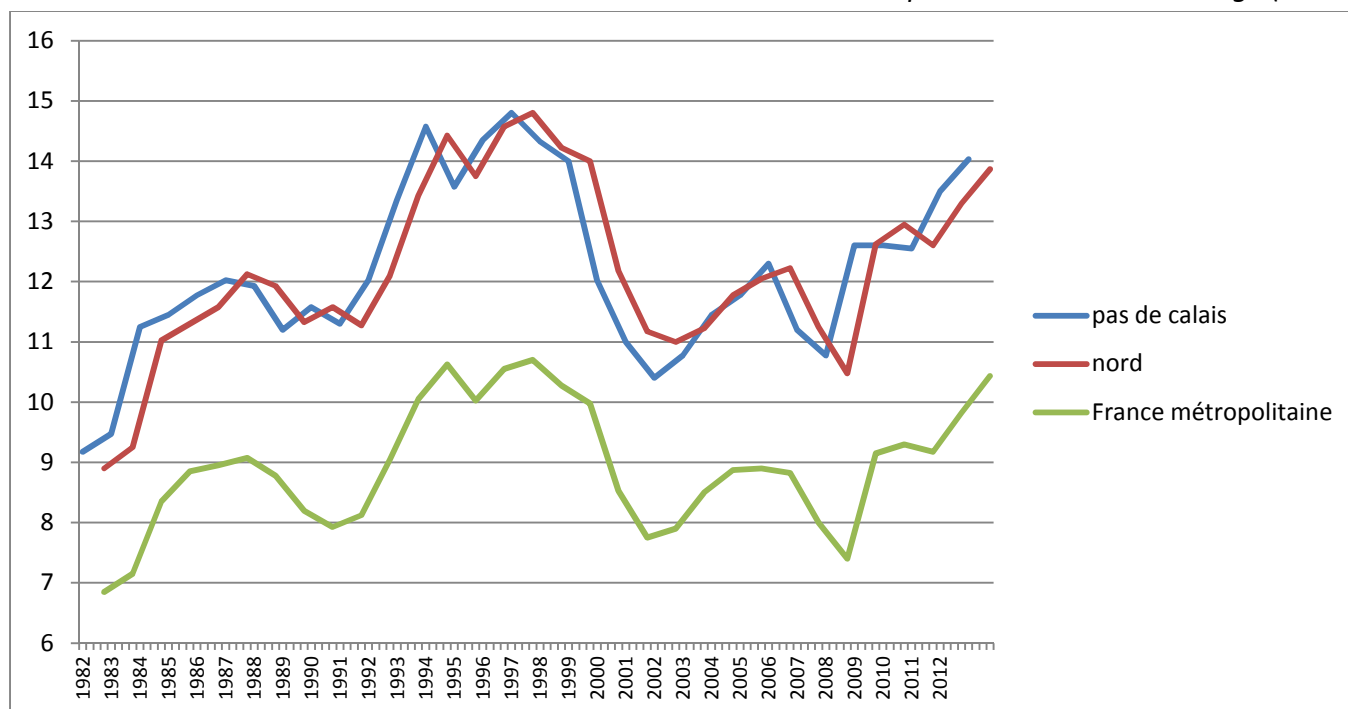


22 000 emplois en moins en 5 ans, soit -1,5%

La structure de l'emploi, la nature des activités, l'ancienneté du tissu économique et les mutations engagées depuis les années 70 peuvent contribuer à expliquer un taux de chômage régional plus élevé que celui de la France entière. Entre 2008 et 2012, la baisse du nombre d'emploi s'est poursuivie.

Taux de chômage = 13,9%

Evolution comparée des taux de chômage (INSEE) :



... la pauvreté en héritage

16 001 € = le Revenu fiscal médian par unité de consommation le plus faible de France (insee 2009)

Pas de Calais : 15 383 €

Nord : 16 397 €

A noter :

Le revenu des 10% de ménages les plus pauvres (1^{er} décile) est inférieur à 9 470€, 3^e plus bas de France.

Le seuil du niveau de vie des 10% de ménages les plus riches (10^e décile) est 31 880€, le plus bas de France.

Le Pas de Calais est le département avec les plus faibles revenus de France

Taux de Pauvreté = 19,2%

1 ménage sur 5 vit sous le seuil de pauvreté.

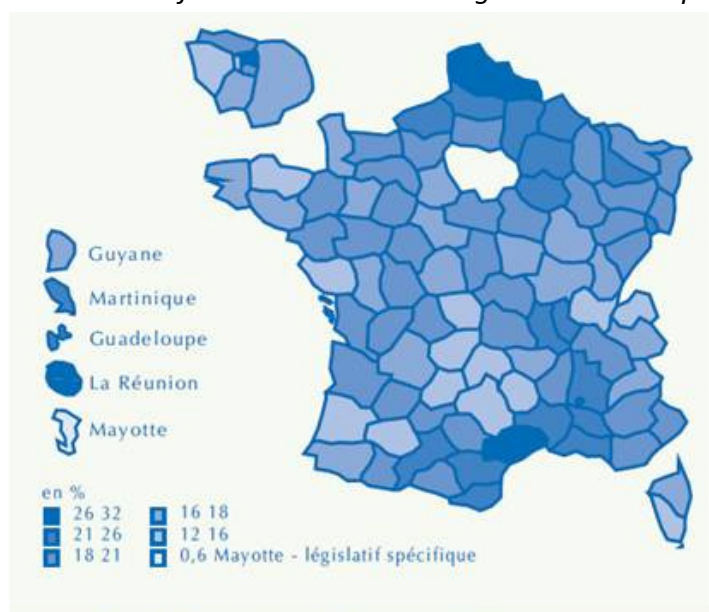
Le Nord-Pas-de-Calais est l'une des trois régions métropolitaines où le taux de pauvreté est le plus élevé. En conséquence, de nombreux ménages sont en situation de surendettement. En 2008, 18 000 ménages avaient déposé un dossier auprès de la Banque de France, soit 9,5% des demandes métropolitaines alors que la région ne pèse que pour 6,5% de la population nationale

A noter :

Le taux de pauvreté des 0 à 19 ans en est de 28,6% en NPDC (moyenne France métropolitaine : 20,1%)

Le taux de pauvreté des 30 à 64 ans en est de 17% en NPDC (moyenne France métropolitaine : 12,5%)

Part des personnes bénéficiant d'une aide au logement dans la population (décembre 2012)



RSA = plus de 194 000 bénéficiaires du revenu solidarité active (31 décembre 2010)

Soit 93 allocataires / 1000 habitants (15-64 ans) = le nombre le plus élevé de province (France 54/1000)

A noter :

Près de 11 % des bénéficiaires du RSA en France vivent dans le Nord-Pas-de-Calais

Département du Nord : 2/3 des bénéficiaires de la région résident dans le Nord

RAS = premier poste de budget des départements.

CMU = 187 000 bénéficiaires de la Couverture maladie universelle de base (2010)

Soit le plus grand nombre de bénéficiaires des régions de province, après la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Région Nord-Pas de Calais,

Un parc de logement au renouvellement insuffisant

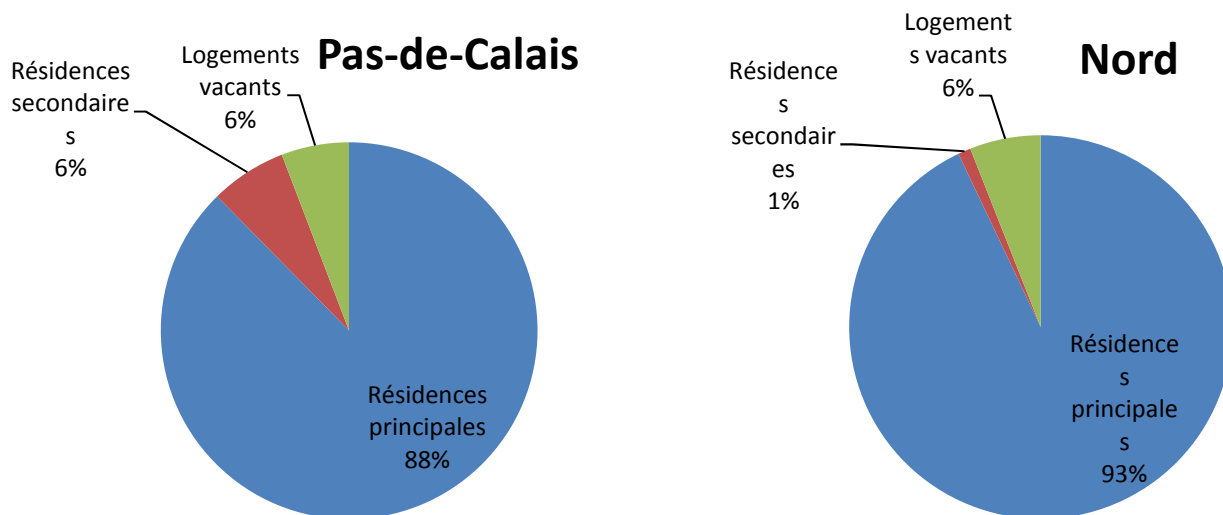
1 816 000 logements (2009)

75% de logements individuels (*la moitié en France*)

80% datent d'avant 1990, 39% d'avant 1945

22% de logements sociaux

57% des ménages sont des propriétaires occupants (2010)



Parc Social

409 400 logements sociaux (2013) = 3^e région française en nombre de logements (*après IdF et Rhône-Alpes*)

46 organismes sociaux présents dans plus d'une commune sur deux,

25% des ménages régionaux logés dans le parc social

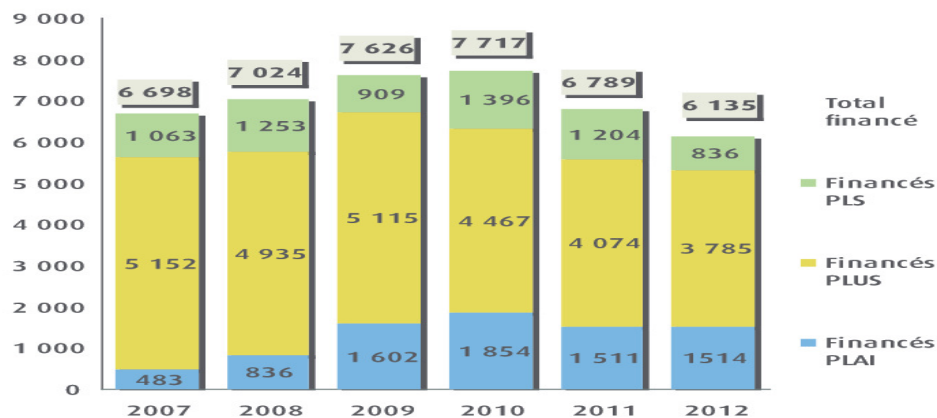
75% des ménages pourraient avoir droit à un logement social du fait du niveau de leurs revenus.

9 900 mises en services en 2012, dont 75% de constructions neuves

Le délai moyen de satisfaction d'une demande en région = 10 mois.

Loyer moyen = 5,41 € par m² habitable (au 01/01/13)

Au dessus de la moyenne = 5,36^e par m² en France hors Ile de France



Développement de l'offre locative sociale en Nombre de logement (MELT – DREAL)

Précarité énergétique

Plus de 1 156 000 logements énergivores

Soit 68 % des logements de la région en classes énergétiques E, F, ou G

Hausse de la part des dépenses énergétiques dans les revenus des ménages (chauffage du logement, déplacements contraints...)

➔ A ce jour, on estime à 20% au moins, les ménages en situation de précarité énergétique (CERDD).

Des conséquences sur la santé démontrées par une enquête en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre menée dans le Douaisis

21% des personnes en situation de précarité énergétique ont contracté une bronchite aigüe ou une pneumonie (contre une moyenne de 12% dans le reste de la population)

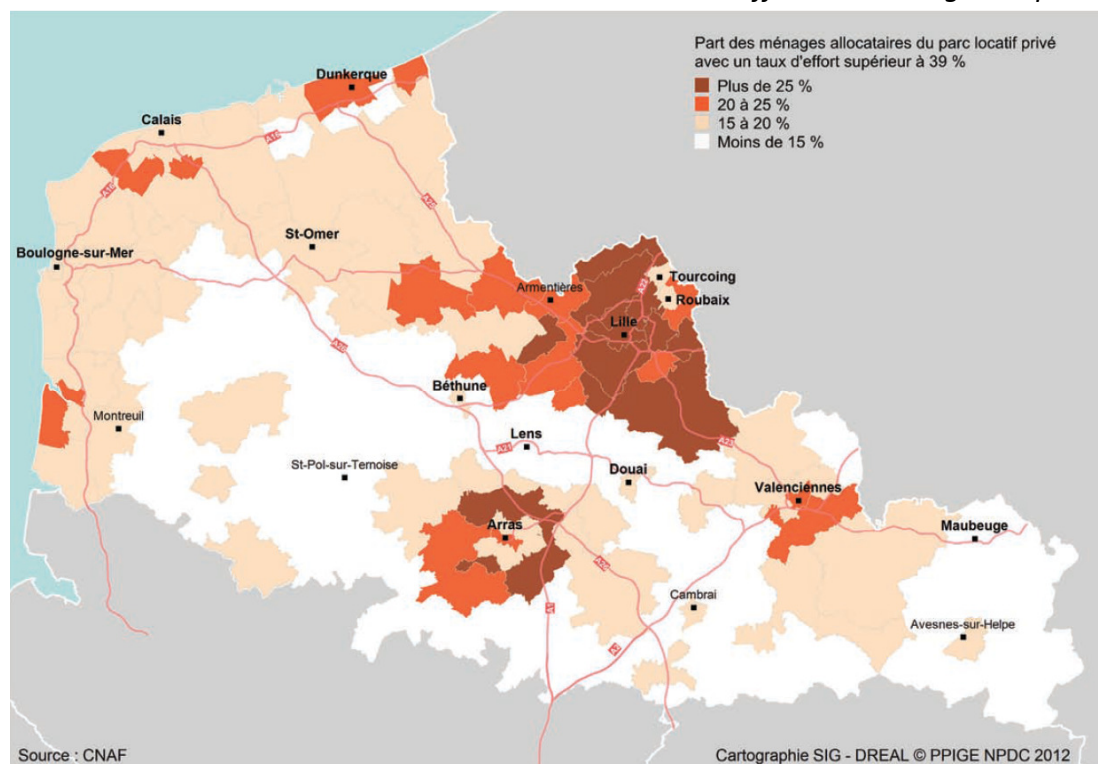
La rénovation thermique devient un objectif incontournable

Engagement du « plan 100 000 logements » du Conseil Régional

Mise en place du « Plan de rénovation énergétique de l'habitat » national

Objectif de rénovation de 50 000 logements par an, dont 7000 logements sociaux (SRCAE)

Taux d'effort des ménages du parc locatif privé



Dans le parc privé régional, 19% des ménages allocataires ont une dépense en logement supérieure à 39% de leurs revenus en 2010

La région Nord-Pas de calais

... creuset d'inégalités

Un territoire porteur d'inégalités :

- Des phénomènes de ségrégation territoriale
- Une reproduction et un cumul des inégalités
- Une aggravation des écarts qui se creusent
- Une offre de logement inégalement répartie

900 000 habitants dans des territoires Politique de la Ville

- 73 Zones Urbaines Sensibles
- 212 Nouveaux Quartiers Prioritaires
- Des écarts de revenus entre quartiers de plus de 30%

SRU, article 55

En 2013, 55 communes de la région ne satisfont pas à l'article 55 en 2013.

→ Constat de carence fait sur 5 communes

Depuis l'an 2000 et la loi SRU, les communes de plus de 3500 habitants ou comprises dans des agglomérations de plus de 50 000 habitants doivent comporter au moins 20% de logements sociaux. La loi Duflot prévoit d'élever ce taux jusqu'à 25%, sauf quand le territoire ne le justifie pas.

A retenir

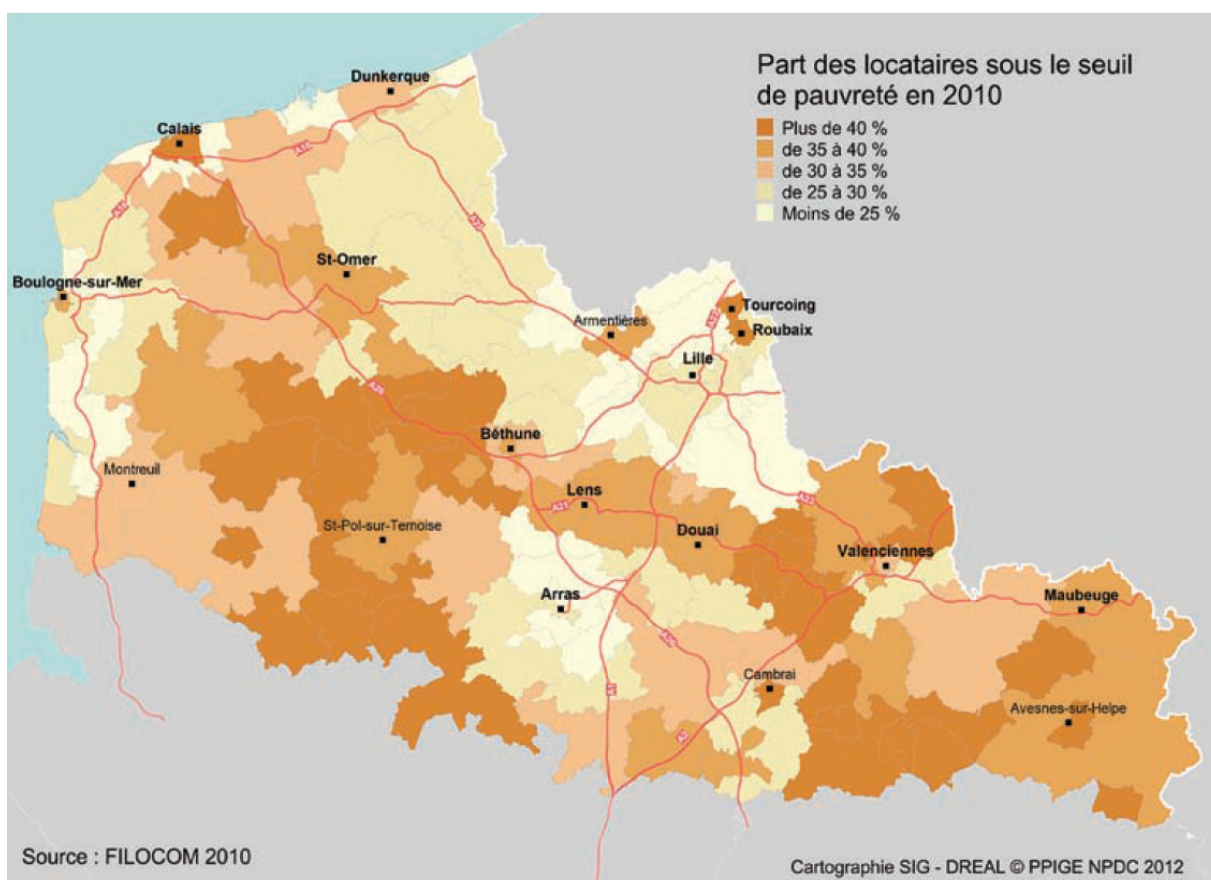
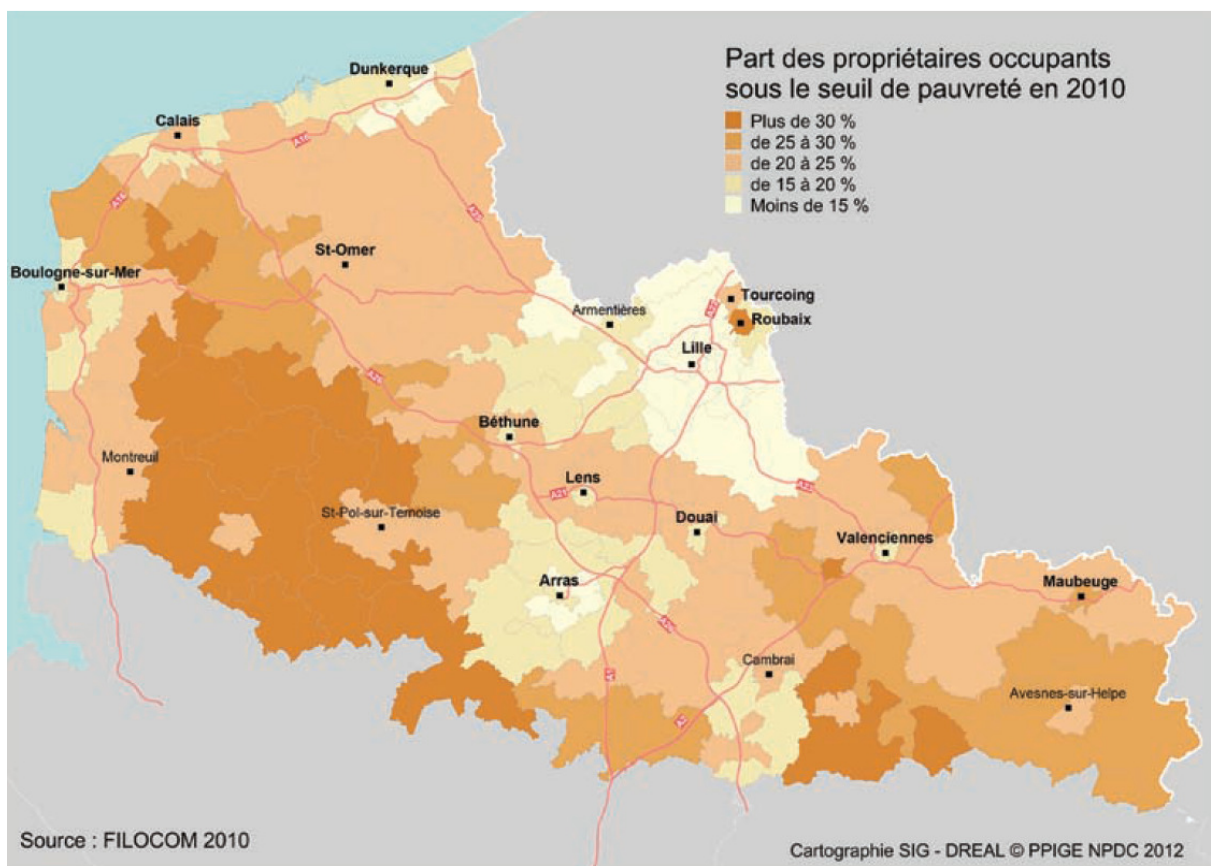
Le nombre de personnes vulnérables est en augmentation... L'augmentation des demandes auprès des associations caritatives de la région en témoigne.

Les inégalités augmentent et se cumulent, elles sont de 2 types :

- *Inégalités sociales : revenus, emploi, accès à la santé...
- *Inégalités écologiques : accès aux aménités urbaines, à un cadre de vie agréable, aux ressources naturelles (eau, énergie, nourriture)

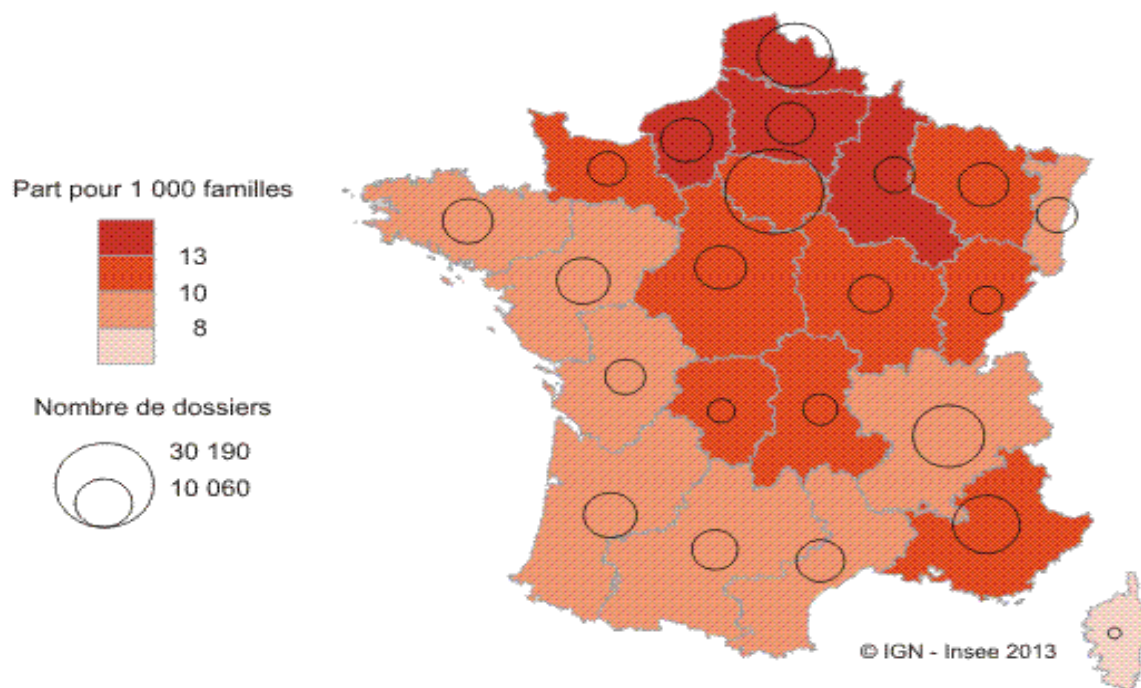
Quand se cumulent hausse des coûts pour se loger et éloignement des centres urbains, les ménages ne parviennent plus à amortir la part croissante de leur revenu dédiée aux dépenses en énergie, eau et nourriture et le recours obligé au transport motorisé individuel, et les dépenses que cela implique.

Région Nord-Pas de Calais, données complémentaires



Nombre de dossiers de surendettement par région en 2009 :

Carte : Nombre de dossiers de surendettement recevables par région en 2009 et part pour 1 000 familles



Source : Banque de France ; recensement de la population 2008, exploitation complémentaire (Insee).

Demandes de logements sociaux en 2013 :

Evolution des demandes de janvier 2013 à décembre (*)

(*)	Demandes en cours début période	Nouvelles Demandes	Total Radiées	dont Radiation abandon	dont Radiation attribution	dont Radiation irrecevabilité	dont Radiation non renouvellement	dont Radiation non réponse	Demandes en cours fin période
France	1 811 523	1 185 666	1 248 681	63 109	444 125	772	735 435	5 240	1 748 508
Nord	91 193	58 651	63 389	908	23 649	6	38 813	13	86 455
				1,43%	37,31%	0,01%	61,23%	0,02%	
Pas-de-Calais	37 241	29 937	33 279	644	11 328	2	21 282	23	33 899
				1,94%	34,04%	0,01%	63,95%	0,07%	
Nord-Pas-de-Calais	128 434	88 588	96 668	1 552	34 977	8	60 095	36	120 354
				1,61%	36,16%	0,01%	62,17%	0,04%	

(*) Hors demandeurs Maisons&Cités SOGINORPA non pris en compte dans le système national d'enregistrement « Numéro Unique »

(*) DESCRIPTIF

- Demandes en cours début période : il s'agit des demandes à l'état "Active" (le stock) en début de période et dont la date de création est antérieure à la date de début de période d'analyse.

- Nouvelles demandes : il s'agit des demandes à l'état "Active" dont la création est comprise dans la période d'observation demandée.

- Total Radiées : il s'agit des demandes à l'état "Radiées" dont la date de radiation est comprise dans la période d'observation demandée.

- Demandes en cours fin de période : il s'agit des demandes à l'état "Active" en fin de période d'observation.

Logements autorisés et commencés en 2012 :

	nombre de logements autorisés	nombre de logements commencés à la date de prise en compte
Nord	13 706	12 154
Pas-de-Calais	6 818	5 381
Nord-Pas-de-Calais	20 524	17 535

Source : INSEE

Places hébergement, au 31 décembre 2012

- En CHU (hors CHRS) : 2909 places
- En CHRS Urgence : 100 places
- En hôtels : 20 places
- En pension de famille/maison relais : 750 places

Droit Au Logement Opposable (DALO)

Plus de 10 000 recours DALO ont été déposés entre 2008 et 2012 en région Nord-Pas de Calais.

85% de ces recours concernent le Nord

1 recours sur déposé dans la région, concerne l'arrondissement de Lille

Bilan DALO 2012		Nord	Pas de Calais	NPDC	France
Logements	Recours "logement" reçus	2125	421	2546	74756
	Recours "logement" avec décision	2155	419	2574	74426
	Décisions favorables (prioritaires-urgents)	608	129	737	26356
Hébergements	Recours "hébergement" reçus	254	3	257	9781
	Recours "hébergement" avec décision	266	3	269	9774
	Décisions favorables (dont recours "logement" réorientés "hébergement")	104	11	115	5802
Synthèse totale	Recours reçus	2379	424	2803	84537
	Recours avec décision	2421	422	2843	84200
	Décisions favorables	712	140	852	32158

Bilan DALO relogés	Décisions favorables (prioritaires-urgents)	608	129	737	24618
	Total des bénéficiaires logés ou ayant refusé ou n'étant plus à reloger	298	75	373	6266
	Bénéficiaires restants à loger	310	54	364	18352

Lille Métropole, territoire multi-polaire

85 communes = principal pôle de peuplement 59/62
1 109 000 habitants en 2009 = croissance démographique faible mais constante
Avec un déficit migratoire très marqué (-0,6%)

505 000 logements en 2009 , augmentation du parc de +8% en 10 ans (1999-2009)

91% de résidences principales = 459 000 logements
dont 75% de logements privés, la moitié date d'avant 1949
8% de logements vacants = 39 000

Les formes de mal-logement :

→ Absence de logement

Dispositif d'hébergement saturé : 3 à 4 places disponibles

>100 appels quotidiens au « 115 »

Des durées de séjour anormalement longues: 700 ménages bloqués

Offre d'hébergement insuffisante et parfois inadaptée

→ Difficulté d'accès au logement

Accès au logement autonome : une priorité pas effective dans la métropole

Loyers élevés dans le parc privé : 9,6 €/m²

Le parc social ne suffit pas pour répondre à la demande :

48 000 ménages ont déposé une demande HLM

Délai moyen d'attente = 13 mois en 2011

En 10 ans, creusement des écarts entre loyers (+60%) et ressources des ménages (+30%)

→ Mauvaises conditions de logement

Parc privé ancien et dégradé au rôle social « de fait » : relégation des populations défavorisées

36 160 logements privés potentiellement indignes sur 263 224 (15%)

L'inconfort des logements aggrave la précarité des ménages

→ Difficulté de maintien dans le logement

Un nombre croissant de recours au FSL

2000 ménages assignés chaque année en vue de la résiliation de leur bail

50 à 100 expulsions avec le concours de la force publique

Nombreux dispositifs pour améliorer l'habitat

OPAH-RU, Mous LHI, 5000 logements améliorés depuis 2006

Mise en place d'une SPLA* pour le renouvellement des quartiers anciens dégradés

Expérimentation de l'autorisation préalable de mise en location

PIG d'amélioration durable de l'Habitat

Un partenariat attentif aux publics fragiles

Accord Collectif Intercommunal avec une mission d'accès au logement autonome

Territoire d'expérimentation « un chez soi d'abord »

Des délais d'instruction DALO qui se raccourcissent

CCAPEX installée depuis 3 ans

Des actions de prévention et de contrôle concertées

**(société publique locale d'aménagement)*

Une politique active au service de l'habitat

Lille Métropole a signé son 2^{ème} PLH en 2012 pour une période de 6 ans

Délégataire des aides à la pierre depuis 2009 (mais sans l'instruction)

Compétence urbanisme avec un PLU intercommunal

➔ Des objectifs de construction significatifs pour la métropole lilloise,

Le PLH vise 6000 logements/an dont 1/3 PLUS et PLAI

La moitié des dotations régionales d'aides à la pierre

Une stratégie foncière et l'intervention de l'EPF

mais un renouvellement insuffisant du parc de logements

et des risques d'inconfort avec 1450 logement créés dans l'existant par division

Mais des fragilités à prendre en charge....

➔ Un territoire porteur d'inégalités:

24% de logements locatifs sociaux, mais plus de la moitié concentré dans 4 villes

Revenus médians : 9 540 €/an à Roubaix jusqu'à 32 940 €/an à Gruson

20% de ménages sous le seuil de pauvreté

Des sentiments de discrimination, des attitudes de rejet, des réticences

Arrivée de jeunes et étudiants mais départ d'actifs et expérimentés

➔ Des réponses adaptées à renforcer

Pour accueillir les Gens du Voyage : 900 places, mais peu disponibles aux passages

Pour pérenniser les places d'hébergement (250 places pérennisées / 1000 attendues)

Pour loger les grandes familles, les ménages aux ressources très faibles, les personnes âgées...

Pour lutter contre la résurgence des bidonvilles

60 ans après l'appel que son fondateur lança à la Nation le 1er février 1954, la Fondation Abbé Pierre est plus que jamais mobilisée pour dénoncer une situation du logement infiniment préoccupante, qu'elle a illustrée par sa dernière campagne de sensibilisation autour des personnes sans domicile personnel.

Dans la continuité du combat de l'abbé Pierre, la Fondation a présenté son 19e rapport annuel sur l'Etat du mal-logement en France, le 31 janvier 2014, à Paris. Ce rapport met notamment en lumière les liens existant entre la situation de l'emploi et la question du mal-logement, ses origines et ses conséquences sociales pour le quotidien de ces personnes qui parfois cumulent les difficultés au risque de perdre des protections...

La Fondation souhaite également alerter sur la situation des copropriétés en fragilité, toujours plus nombreuses, et aujourd'hui estimées entre 800 000 et un million de logements en France. Face à un constat alarmant, la Fondation montre qu'il y a urgence à inverser une tendance préoccupante, et à activer les leviers juridiques et financiers autant que sociaux et humains pour y remédier.

Par ailleurs, la Fondation revient sur l'année écoulée en termes de politique du logement, marquée notamment par la discussion de la loi ALUR. L'occasion pour elle de porter un regard sur la politique du Gouvernement et suivre la mise en œuvre du « Contrat social pour une nouvelle politique du Logement ».

Enfin, à la veille des élections municipales et d'une nouvelle étape dans la décentralisation, la Fondation Abbé Pierre souhaite porter l'attention sur les objectifs et les résultats des politiques locales du logement.

Le Nord-Pas de Calais est une des régions les plus intensément peuplées de France. La population se concentre dans les aires urbaines en continuelle extension. Historiquement marquée par la présence de l'industrie, ce secteur affiche un déclin depuis plus de 20 ans, ayant comme conséquences la progression de la pauvreté des ménages, la hausse des précarités et un ensemble de difficultés liées au logement : habitat dégradé, difficile accès au logement, difficile maintien dans le logement... Ce livret apporte quelques données complémentaires sur la région.

AGENCE REGIONALE NORD – PAS-DE-CALAIS

55 rue Pascal
59 000 LILLE
03 20 14 34 54

DELEGATION GENERALE

3-5 rue de Romainville
75019 PARIS
01 55 56 37 00
www.fondation-abbe-pierre.fr